



Règlement du Prix TERRITORIA 2015

valorisant les initiatives innovantes des collectivités territoriales

Date limite d'envoi des dossiers : 15 juillet 2015

Article 1. Les candidats

Le Prix TERRITORIA 2015 est ouvert à tous les acteurs publics locaux.

Article 2. Le dossier

Le dossier de candidature comprend obligatoirement :

1. **un dossier** à télécharger sur le site Internet et à renvoyer complété, pour chaque initiative candidate par courriel, sous word ou équivalent (pas de PDF);
2. *(si nécessaire pour la facturation)* **un bon de commande** pour les droits de dossier : 130 € pour le premier dossier candidat et de 100 € pour les suivants.

Tout document, papier ou numérique, qui permette au Jury de mieux apprécier la réalisation candidate est le bienvenu.

Les auteurs candidats devront s'assurer de l'accord préalable de tout tiers pouvant être impliqué moralement dans la réalisation et la diffusion des dossiers présentés. La remise d'un dossier candidat autorise l'Observatoire National de l'Innovation Publique à le publier et à le diffuser, en tout ou en partie. Il est conseillé au candidat porteur d'une idée nouvelle et originale de se prémunir contre tout risque d'utilisation abusive en la protégeant légalement. Les dossiers ne seront pas retournés à leurs auteurs.

Article 3. L'envoi du dossier

Le dossier numérisé doit être envoyé au plus tard le 15 juillet 2015 à : secretariat@territoria.asso.fr

Pour l'envoi d'éventuels compléments de dossier (documents papier, CD ou clé USB) merci de demander par courriel l'adresse postale exacte à utiliser.

Article 4. Les domaines de participation au Prix TERRITORIA 2015

Accessibilité	Enfance	Parrainage européen
Action internationale	Environnement	Personnes âgées
Aménagement Espace Public	Evaluation	Personnes handicapées
Bien-être et Prévention	Famille	Pilotage
Citoyenneté-Civisme	Formation	Qualité
Communication	Gouvernance	Ressources Humaines
Concertation	Gestion des risques	Santé
Coopération décentralisée	Insertion	Services aux personnes
Culture	Jeunesse	Simplification administrative
Démocratie de proximité	Lien social	Simplification du millefeuille
Développement durable	Logement	Solidarité
Développ. des compétences	Mémoire	Sport
Développ. économique local	Mutualisation	Urbanisme
Diversité	Optimisation des moyens	Usages des T.I.C.
Emploi	Optimisation des structures	Valorisation du patrimoine.

Et tout autre domaine d'intervention des collectivités territoriales.

A l'analyse des dossiers candidats, le jury se réserve de modifier le domaine de participation de chaque dossier ou de créer de nouveaux domaines de participation.

Article 5. Le Jury

Pour chaque domaine, un Comité d'experts effectuera la présélection des meilleurs dossiers au regard des critères de l'Observatoire National de l'Innovation Publique :

- la qualité novatrice des travaux,
- la capacité à être transposé à d'autres collectivités,
- la bonne utilisation des deniers publics.

Ces dossiers seront présentés en octobre au Jury composé d'élus, de journalistes, de dirigeants d'associations, de cadres de l'administration et de l'entreprise (composition sur le site à partir de septembre 2015) qui appréciera souverainement leur capacité à répondre aux critères de sélection ci-dessus définis.

Pour chaque domaine, le Jury peut décerner un TERRITORIA d'Or, un TERRITORIA d'Argent, un TERRITORIA de Bronze, ou n'accorder aucun TERRITORIA.

Tous les candidats seront immédiatement informés des décisions du Jury qui seront sans appel.

Article 6. Les Prix spéciaux TERRITORIA 2015

- Le Jury 2015 décernera un **Prix TERRITORIA Spécial 2015** à la (ou aux) action(s) innovante(s) en faveur de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion.
- Le **TERRITORIA du Parrainage Européen** sera décerné à la collectivité française qui aura suscité la candidature d'une collectivité d'un autre pays d'Europe au **Prix TERRITORIA EUROPE**.
- Le **TERRITORIA / EcoMaires** sera attribué selon les critères environnementaux des EcoMaires ; il concerne toutes les candidatures de tous les domaines.
- Le **TERRITORIA / UNICEF** sera attribué aux initiatives innovantes en faveur des droits des enfants et des adolescents ; il concerne toutes les candidatures de tous les domaines.
- Parmi les **Trophées Eco actions 2015**, organisés par les Eco Maires, le Trophée de l'**Innovation** sera décerné par l'Observatoire TERRITORIA. Inscriptions et renseignements sur le site www.ecomaires.com
- Dans le cadre de **FIMBACTE 2015** sera décerné un **Prix spécial TERRITORIA Innovation publique** : Inscriptions et renseignements sur le site www.fimbacte.com

Article 7. Les lauréats du Prix TERRITORIA 2015

Les Trophées seront remis le 25 novembre, dans les Salons de Boffrand de la Présidence du Sénat.

Les lauréats autorisent la transmission de leur dossier à la presse et à d'autres collectivités.

Ils verront, en particulier, leurs initiatives valorisées sur le site de l'Observatoire TERRITORIA ainsi que dans les publications de ses partenaires.

Les « parrains » des Prix TERRITORIA, tous experts dans leur domaine, leur proposeront **un suivi de leur réalisation pendant une année** et le retour d'expérience sera valorisé lors des Entretiens TERRITORIA l'année suivante. Tous les lauréats pourront également adhérer au « **Club des innovateurs TERRITORIA** » - réservé aux seules collectivités ayant été primées par l'Observatoire TERRITORIA - pour y partager les expériences de ses membres et bénéficier de ses prestations.

Article 8. Acceptation des conditions de participation

Le seul fait de participer implique la connaissance et l'acceptation sans réserve de tous les articles de ce règlement. Toute indication inexacte de la part d'un candidat sur son identité, son statut ou la réalité de la réalisation candidate entraînera de plein droit l'annulation pure et simple de sa participation.

Les institutions, associations, entreprises et médias qui soutiennent l'Observatoire National de l'Innovation Publique et le Prix TERRITORIA 2015 :

Sénat, Ministères des Affaires Etrangères et Européennes, de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation, de la Fonction Publique, AMF, Eco-Maires, AMG, ADCF, APVF, Villes de France, SGM, Ville et Banlieue, UNICEF, Chaire OPTIMA, GDF SUEZ, Elix, Orange, BOUYGUES Energies & Services, Edenred, FDJ, SMA, ORC Communication corporate & Métiers, Gras Savoye, SITA, Séance Publique, PERL, KPMG, COLLCAB, ARCOLE, DIRCAB, CNFPT, SNDGCT, SNCT, AITF, ATTF, EUROPA, IDAP, FIMBACTE, Innov'Acteurs, La Revue Parlementaire, Maires de France, La Lettre du cadre Territorial, La Lettre du Maire, La Lettre du Maire rural, Internet.mairie, Environnement local, La Lettre de l'Employeur territorial, Le Bulletin des Elus locaux, NEWS Press, Unicomm, La Lettre du Secteur Public, Alliancy Le mag, ID-Efficience territoriale, Le Figaro Economie.